

51, rue de Bercy ...

Conserver, diffuser, mettre en valeur le patrimoine cinématographique

Afin d'accroître la visibilité du patrimoine cinématographique, le Ministère de la Culture et de la Communication a décidé de réunir la Cinémathèque Française, la Bibliothèque du Film et le Service des archives du film et du dépôt légal du CNC dans un bâtiment conçu par l'architecte américain Frank Gehry, au 51 rue de Bercy, à Paris 12^e et réaménagé par Dominique Brard, Atelier de l'Île.

Les trois institutions du 51, rue de Bercy

La Cinémathèque Française, créée en 1936 par Henri Langlois, conserve les films – et les restaure – ainsi que les objets du patrimoine cinématographique (décors, costumes, caméras). Elle assure leur diffusion par l'organisation de projections, de rétrospectives, de conférences et de recherches, d'expositions en France et à l'étranger, et d'un enseignement sur l'histoire et la pratique du cinéma.

La Bibliothèque du Film (BiFi) créée en 1992 par le Centre National de la Cinématographie (CNC), la Cinémathèque Française et la FEMIS (devenue l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son), a pour mission d'enrichir, de conserver, de valoriser et de diffuser auprès de publics variés l'ensemble des fonds documentaires sur le cinéma qu'elle détient (affiches, photographies, maquettes, ouvrages, périodiques, archives...).

Le Service des archives du film et du dépôt légal du CNC (SAFDL), créé en 1969, collecte, conserve et restaure les films du patrimoine cinématographique. Il assure l'inventaire et le catalogage des collections et en offre l'accès au public. Par ailleurs, les missions de dépôt légal des films ont été confiées en 1993 au SAFDL.

L'arrêté constitutif du « Groupement d'intérêt public pour le cinéma » a été publié au Journal Officiel le 27 février 2002

Tout en conservant leur indépendance, leurs statuts, leur personnel, leur budget et leurs activités propres, la Cinémathèque Française, la Bibliothèque du Film et le Service des archives du film et du dépôt légal du CNC mèneront en commun, au sein du « GIP pour le cinéma » certaines actions concernant notamment l'éducation au cinéma, la production et la diffusion éditoriales et les services d'accueil.

Signé par Catherine Tasca, Ministre de la Culture et de la Communication, et par Florence Parly, Secrétaire d'Etat au Budget, l'arrêté portant approbation de la convention constitutive du GIP permet la collaboration entre la Cinémathèque Française, la Bibliothèque du Film et le Service des archives du film et du dépôt légal du CNC (personnes privées et personnes publiques) « pour exercer ensemble pendant une durée déterminée », en l'occurrence 10 ans, « des activités (...) ainsi que pour créer et gérer ensemble des équipements ou des services d'intérêt commun nécessaires à ces activités » (article 22 de la loi du 23 juillet 1987).

Les domaines qui font l'objet d'une approche commune ou concertée sont :

- la maintenance et la gestion du bâtiment ;
- la maintenance et la gestion du système d'information général du bâtiment ;
- la définition et la mise en œuvre d'une politique générale des publics ;
- les fonctions de communication, de commercialisation, de mécénat et de partenariat ;
- les activités d'éducation au cinéma ;
- les activités déléguées par ses membres au G.I.P. du fait de leur caractère transversal (notamment la production et la diffusion éditoriales).

Pour les définir et les mettre en œuvre, les membres du GIP mettent à disposition des moyens humains et financiers.

Parallèlement, ils conservent leurs statuts, leur personnel et leur budget et continueront de développer les activités qui leur sont propres.

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du « GIP pour le cinéma » sont présidés par le Directeur général du CNC et sont administrés par deux représentants de chacune des institutions.

Les activités du 51, rue de Bercy : un espace convivial dédié au cinéma pour tous les publics, du simple amateur au spécialiste

Le musée du cinéma

D'une surface totale de 1 600 m², initié et géré par la Cinémathèque Française, il s'inscrit dans la continuité du musée créé par Henri Langlois et propose aux visiteurs un parcours de découverte de l'histoire du cinéma depuis les premières expériences jusqu'à nos jours.

Le programme scénographique a été conçu et validé fin novembre 2001. Il est conduit par Laurent Gervereau, directeur du musée, et mis en œuvre par Jean-Philippe Gauvin, architecte/scénographe.

Le musée suit un parcours chronologique mais peut être visité librement en partie ou en totalité. Il est composé de trois moments :

- **Le précinéma et les débuts du cinéma.** Entre appareils en action et images mouvantes, ce moment s'adresse à la mémoire visuelle et à la curiosité scientifique.
- **L'âge classique du cinéma, 1920-1950,** ou la naissance de l'industrie de rêve, en parallèle avec celle d'une écriture et d'un art cinématographiques propres.
- **Le cinéma moderne.** Des années 50 au cinéma contemporain, c'est une immersion dans les images qui est proposée au visiteur.

Il s'achève avec une salle d'actualité où est abordé le cinéma contemporain sous la forme d'expositions dossiers.

Le parcours muséographique est lui-même évolutif : vitrines, sélection de films et d'images, choix d'appareils et de costumes, etc., pourront au fil du temps être modifiés pour renouveler l'intérêt de la visite.

Emerveiller le public, l'instruire, le retenir dans un parcours ludique qui évoquera l'histoire de cet art de l'image en mouvement, tels sont les principes qui ont présidé à l'organisation générale de ce musée.

Des expositions temporaires

Elles permettent de découvrir sur 350 m² le cinéma sous ses multiples aspects à travers les œuvres, les personnalités, les genres et les mouvements qui marquent son histoire. Le visiteur y découvre des sujets touchant aux métiers du cinéma et à toutes les composantes de la création dans ce domaine (son, lumière, décor, etc.). Les correspondances entre cinéma et autres formes d'expression artistique sont également mises en lumière à travers des parcours croisant le septième art et la photographie, la littérature, la peinture...

Programmées par la Cinémathèque Française et la Bibliothèque du Film, en tenant compte notamment des projets du SAFDL, ces expositions peuvent être présentées en région ou à l'étranger.

Cet espace est situé sur le même niveau que la salle d'actualité du musée du cinéma ce qui permet une synergie et une communication aisée entre les deux.

4 salles de projection

Conçues pour la projection dans tous les formats de l'histoire du cinéma, elles peuvent accueillir 800 spectateurs. Leur programmation et leur gestion technique sont sous la responsabilité de la Cinémathèque Française. Le SAFDL y organise des programmations spécifiques, et le « GIP pour le cinéma » peut utiliser les salles pour ses activités.

La plus grande d'entre elles (435 places) est équipée d'un projecteur numérique. Elle est également dotée d'une fosse d'orchestre permettant un accompagnement musical des films muets. Elle permet aussi la projection de films en triptyque.

Toutes les salles sont dotées des équipements nécessaires à la fonction conférence, de façon à pouvoir y développer dans n'importe laquelle d'entre elles, des cours, des séminaires, des colloques...

Conçues en étroite collaboration avec la Commission supérieure technique de l'image et du son et avec le cabinet de scénographie M. Rioualec, les salles offrent les meilleures conditions de projection et de confort de visionnement.

Une médiathèque

Equippée de 95 postes de travail, la médiathèque de la BiFi propose aux lecteurs, des ouvrages, des vidéos et des DVD, des périodiques, des revues de presse, des CD Roms biographiques, filmographiques et bibliographiques et la consultation sur écran d'affiches, de maquettes et de dessins originaux numérisés.

Dans l'espace archives, elle met à disposition des chercheurs, des archives scénaristiques, de tournage, de production, de distribution sur la carrière d'un film et des correspondances, documents personnels, écrits littéraires ou des documents sur les manifestations et festivals. L'iconothèque propose la consultation de photographies de plateau, de tournage, de promotion, de photogrammes, et de photographies de personnalités.

De plus, la médiathèque propose un accès à plusieurs services en ligne : base de données documentaire (Ciné-sources), répertoires documentaires (Ciné-docs), guide des centres de ressources documentaires spécialisés en cinéma accompagné de fiches méthodologiques (Ciné-ressources), et un magazine du patrimoine cinématographique (Ciné-regards).

Des activités d'éducation au cinéma

L'ambition du 51, rue de Bercy, dans le cadre de la politique menée par le Ministère de la Culture et de la Communication, est de constituer un lieu de référence international associant initiation, sensibilisation, formation et recherche, pour tous publics, autour de la conservation, de la diffusion et de la gestion des archives cinématographiques. Il se veut lieu d'initiation d'un projet éducatif et culturel, fort des particularités et des atouts des institutions partenaires.

Ce projet s'appuie sur trois grands axes :

- **Aider le public dans sa découverte du site et des collections** en proposant des activités de sensibilisation au cinéma, en réalisant des outils pédagogiques d'accompagnement, en privilégiant les liens entre les activités proposées sur le site.
- **Contribuer à améliorer la qualité de la didactique du cinéma** en constituant un centre de ressources pédagogiques rassemblant des expériences d'enseignement du cinéma de tous pays, et un service d'aide au montage de projets éducatifs, pour l'ensemble des médiateurs du cinéma (enseignants, animateurs, exploitants de salle, médiathécaires, etc.). Il s'agit également d'organiser des instances de réflexion autour de la didactique du cinéma, et de mener une politique de production et de co-production d'outils pédagogiques.
- **Mettre en œuvre un plan de formation** pour :
 - les étudiants, en concevant une politique de recherche organisée vers la valorisation des collections,
 - les professionnels des archives, en concevant des formations à la gestion des archives film et non-film, des formations techniques (restauration, conservation, nouvelles technologies) et en travaillant en partenariat avec les écoles d'art, les écoles de cinéma, les grandes écoles et l'université.
 - les enseignants, les médiateurs et les différents milieux professionnels du cinéma.

Et parallèlement, développer des formations généralistes, sous la forme de cours et de conférences.

Centre de ressources, d'initiation et de formation, le 51, rue de Bercy a vocation à s'inscrire dans les réseaux nationaux des pôles régionaux d'éducation au cinéma et des structures culturelles existantes et à développer des partenariats internationaux.

Consultation des films pour les chercheurs et le public spécialisé

Un accueil, assuré par les professionnels du Service des archives du film et du dépôt légal du CNC, permet au public spécialisé de s'orienter dans les collections du SAFDL et de la Cinémathèque Française, de consulter la liste des films et, dans la mesure du possible, de les consulter. Ainsi, le public qui doit aujourd'hui se déplacer à Bois d'Arcy ou à Saint-Cyr (étudiants, universitaires, chercheurs, ayants-droits et producteurs, responsables de recherche audiovisuelle, programmateurs de salles), peut accéder à Paris à l'ensemble du fonds film de ces institutions. Pour la consultation, 5 tables de visionnement des films et 12 postes de consultation vidéo et numérique sont prévus.

Des éditions

Le « GIP pour le cinéma » va éditer une série d'ouvrages déclinée autour des grands événements et des rétrospectives organisées au 51, rue de Bercy. Cette collection a pour ambition de constituer une source documentaire de référence. L'objectif est de valoriser et faire connaître un ensemble de fonds patrimoniaux dans une logique de partenariat avec d'autres institutions et archives au niveau national et international.

Une librairie/boutique

Le visiteur du 51, rue de Bercy y trouve :

- des ouvrages, des périodiques français et étrangers, une sélection d'actes de colloques, recherches, séminaires dédiés au cinéma, mais aussi à ses domaines limitrophes (photographie, arts plastiques, arts du spectacle, littérature, ...)
- des éditions vidéo et numériques (DVD), et des éditions électroniques (CD Roms, DVD Roms, CD audio),
- des produits dérivés,
- un espace jeunesse.

Un bar/restaurant offrira dans un espace convivial, une restauration légère. Ce lieu a les mêmes horaires d'ouverture que le 51, rue de Bercy.

L'information sur l'ensemble des activités est disponible sur internet.

Les sites des 3 institutions :

- www.cinemathequefrancaise.com
- www.bifi.fr
- www.cnc.fr

regroupent l'information relative à leurs activités propres.

Le www.51ruedebercy.com propose toute l'information sur le projet, et en particulier sur les travaux et les activités du « GIP pour le cinéma ».

Fréquentation prévisionnelle et publics

Grâce au développement de l'offre culturelle des trois institutions, la fréquentation est estimée entre **400 000 et 600 000 visites annuelles**. Elle est liée à l'extension des activités actuelles menées par les 3 institutions - 800 sièges de cinéma au lieu de 500 actuellement ; agrandissement du Musée du Cinéma Henri Langlois avec des horaires étendus et une superficie supérieure, doublement des places de la médiathèque - et la mise en place d'activités nouvelles - expositions temporaires ; consultation des collections film du dépôt légal ; activités d'éducation au cinéma, etc.

Au public d'aujourd'hui, viendront se mêler de nouveaux publics, venus du quartier de Bercy, du pôle étudiant de la rive opposée, de l'Ile-de-France. Le site profitera aussi de la place de Paris au premier rang touristique mondial pour attirer les touristes, hexagonaux et étrangers.

Lieu d'espace et de mouvement, le 51, rue de Bercy accueillera, au fil de ses nombreux rendez-vous, grands et petits, savants et amateurs ou simples curieux.

Le projet architectural d'aménagement du 51, rue de Bercy

L'esprit du projet

Développée en respectant l'architecture de Frank Gehry, l'intervention architecturale conçue par Dominique Brard vise à mettre en valeur l'existant.

Pour mettre en relation directe les différentes activités du 51 rue de Bercy, le projet met l'accent sur deux axes :

- la création d'espaces communs, lieux de vie,
- un réseau densifié de circulations internes.

C'est dans la culture cinématographique que le nouvel esprit du bâtiment a été imaginé : image, animation, lumière, son, technologie, couleur.

L'avancement des travaux

La première phase de travaux de démantèlement du bâtiment s'est terminée en février 2002. La phase de construction et d'aménagement débute ce printemps.

Les acteurs

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'administration générale.

Maître d'ouvrage délégué : Emoc

Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (établissement national à caractère administratif) il a pour mission d'assurer, à la demande et pour le compte de l'Etat, la maîtrise d'ouvrage des opérations de construction et d'aménagement du 51, rue de Bercy.

En 2002, il assure également la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'ouvrage déléguée de nombreux autres projets culturels, dont :

- L'Institut national d'histoire de l'art (INHA), Paris,
- Le Château de Versailles et Grand Commun,
- La Cité de l'architecture et du patrimoine, Palais de Chaillot, Paris.

Contact presse

EMOC, Sylvie Lerat

Tel : 01 44 97 78 04 - Fax : 01 44 97 79 00

Portable : 06 70 79 08 75

E-mail :s.lerat@epmotc.fr

Maître d'œuvre des aménagements intérieurs

Dominique Brard, architecte, L'Atelier de l'Île.

Créé en 1986, l'agence a une pratique affirmée du travail pluridisciplinaire, que ce soit en urbanisme, architecture ou en muséographie, en aménagement urbain ou paysage, voire en d'autres domaines (éclairage, design, graphisme, technique, économie). Parmi ses références dans le domaine des musées :

- réaménagement du Département des Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre à Paris (1998),
- réaménagement de la section archéologique du Musée Carnavalet (2001),
- mise en valeur et restructuration du grand rocher du bois de Vincennes (1996),
- construction du centre culturel de Carhaix (2001).

Maître d'œuvre du musée du cinéma Henri Langlois

Jean-Philippe Gauvin, architecte et designer, A&D

La société A&D (architecture et Design), développe par ses compétences internes (architecture, scénographie, muséographie) et des collaborations extérieures spécifiques (lumière, graphisme, audiovisuel, artistes divers) des savoir-faire en matières de conception et de production de projets culturels.

Jean-Philippe Gauvin intervient sur la scénographie du Musée du cinéma Henri Langlois. Parmi ses références:

- La mémoire engloutie de Brunéi, à La Conciergerie, à Paris,
- la mise en scène d'un parcours sonore et visuel dans une maison d'écrivain : Maurice Leblanc et Arsène Lupin à Etretat,
- un parcours d'interprétation du Château du Taureau autour de la baie de Morlaix.

Dates clés

1936	création par Henri Langlois de la Cinémathèque Française
1946	création du Centre national de la Cinématographie
1969	création du Service des archives du film et du dépôt légal du CNC
1990	lancement par le Ministère de la Culture du plan de restauration des films anciens, dit « plan nitrates ».
1992	création de la Bibliothèque du Film
1998	achat par l'Etat français du bâtiment de Frank Gehry, 51 rue de Bercy - Paris
mai 1999	désignation de l'Atelier de l'Ile, Dominique Brard architecte, pour l'aménagement intérieur du bâtiment
décembre 2000	désignation de l'Atelier A&D Architecture et Design pour la scénographie du futur Musée du cinéma-Henri Langlois
octobre 2001	début des travaux
février 2002	publication de l'arrêté constitutif du GIP
automne 2003	ouverture au public

Le 51, rue de Bercy en chiffres

Coût d'achat du bâtiment : 23,48 millions d'euros (154 millions de francs)

Budget total des travaux : 27,75 millions d'euros (182 millions de francs)

Budget prévisionnel de l'ensemble en régime de croisière : 32,47 millions d'euros (213 millions de francs)

Surface utile : 14 400 m²

Près de 250 personnes seront présentes au 51, rue de Bercy pour assurer ses missions de valorisation et de diffusion du patrimoine cinématographique des institutions et du « Groupement d'intérêt public pour le cinéma ».

Les contacts presse



4, rue de Longchamp
75116 - Paris

Contact : Agnès Wildenstein
Tél. 01 53 65 74 75
Fax 01 53 65 74 96
E-mail : cinematec-fr@magic.fr



100, rue du Faubourg St-Antoine
75012 Paris
Tél. 01 53 02 22 30

Contact : Ariel Bamberger
Tél. 01 40 29 93 77
Fax 01 40 29 94 27
E-mail : arielb@club-internet.fr



Service des
Archives du Film
et du Dépôt Légal

12, rue de Lübeck
75116 - Paris

Contact : Caroline Cesbron
Tél. 01 44 34 34 71
Fax 01 44 34 38 87
E-mail : caroline.cesbron@cnc.fr

GIP pour le cinéma

24, rue Hamelin
75116 - Paris

Contact : Valérie Decroix
Tél. 01 56 64 13 13
Fax 01 45 53 74 76
E-mail : vdecroix@wanadoo.fr